



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 31281

Texte de la question

Trois semaines de perturbations, c'est ce qu'on dû affronter les usagers de la SNCF du réseau Saint-Lazare en juin dernier. Les raisons de ce mouvement revendicatif sont le déménagement du foyer d'accueil des agents de conduites de la SNCF n'habitant pas Paris ou la région parisienne. Le projet de déménagement de ce foyer de Saint-Lazare à la gare du Nord, c'est-à-dire à quelques stations de métro, a immédiatement déclenché un nouveau mouvement d'humeur syndicale à l'appel de la CGT, de FO, de Sud-rail et de la Fgaac. Retards, fatigue, énervement ont été le lot des clients de cette partie du réseau de la SNCF. Un accord semble avoir été trouvé : le maintien du foyer d'accueil à Saint-Lazare jusqu'en 2009. C'est pourquoi M. Jean-Sébastien Vialatte demande à M. le secrétaire d'État chargé des transports de bien vouloir lui indiquer si la perspective d'une nouvelle grève en 2009, une fois arrivé à échéance le maintien de ce foyer, peut être attendue par les Franciliens usagers du réseau de la gare Saint-Lazare et les mesures qu'il entend initier auprès de la direction de la SNCF pour que cette question soit réglée définitivement sans pénaliser les clients de la SNCF.

Texte de la réponse

Le projet de déménagement du foyer d'accueil des agents de conduite de la Gare de Saint-Lazare à la Gare du Nord a déclenché un conflit social qui a perturbé les déplacements des usagers du réseau SNCF en juin 2008. La SNCF avait alors mobilisé l'ensemble des moyens à sa disposition pour informer et acheminer les voyageurs dans les meilleures conditions possibles. Les négociations menées avec les syndicats ont permis de dégager un compromis. Il a ainsi été décidé que le foyer d'accueil serait maintenu à la Gare Saint-Lazare jusqu'à décembre 2010. Les agents souhaitant se rendre au foyer de la Gare du Nord sont autorisés à le faire. Beaucoup d'entre eux ont déjà fait ce choix. Cette solution de compromis est donc de nature à éviter que cette question suscite à nouveau des perturbations sur le réseau de la gare Saint-Lazare.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Sébastien Vialatte](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31281

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 septembre 2008, page 8136

Réponse publiée le : 9 juin 2009, page 5661